



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gouvernement

Question écrite n° 42162

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé prie Mme la ministre de la culture et de la communication de lui indiquer le bilan de l'action gouvernementale mise en oeuvre pour appliquer l'engagement n° 44 pris par M. François Hollande, alors candidat à la présidence de la République, dans son "agenda pour le changement". Aux termes de l'engagement n° 44, M. Hollande indiquait : "Je lancerai un plan national d'éducation artistique. Je soutiendrai la création et la diffusion qui sont le levier de l'accès de tous à la culture. J'établirai entre l'État et les collectivités locales des contrats visant à doter le territoire d'un maillage culturel mieux coordonné et plus efficace. Je ferai voter une loi d'orientation sur le spectacle vivant et je reprendrai le chantier du Centre national de la musique, pour en faire un outil au service de la diversité culturelle. Je reviendrai à un taux de TVA à 5,5% pour le livre et la billetterie, et je lutterai pour la survie des librairies indépendantes".

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42162

Rubrique : État

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 novembre 2013](#), page 11740

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)